

MONNAIES D'HIER EUROS D'AUJOURD'HUI

L'Euro est entré dans sa deuxième décennie et nous fêterons en 2012 les dix ans de son introduction dans la vie quotidienne des membres de L'UE.

Quelques constatations serviront de préambule à cette très courte présentation.

Nous sommes aujourd'hui vingt-sept dans l'UE. Trois pays : Le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède ne souhaitent toujours pas pour le moment rejoindre la Monnaie Unique.

Aujourd'hui, seize pays et trois micro-états utilisent quotidiennement l'Euro pour leurs transactions : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Saint-Marin et Vatican.

Pour les Billets, douze pays seulement ont émis des billets libellés en Euros. Les billets de la série « Architecture » ne portent pas de signes identitaires et seul le Code Pays permet facilement de les identifier à savoir les lettres codes, actuellement entre L et Z permet de connaître le pays émetteur.

Pour les monnaies, c'est différent. Une face est commune pour les huit coupures avec trois modèles différents : un pour les pièces rouges (1, 2 et 5 cents), un pour les pièces jaunes (10,20 et 50 cents) et un pour les pièces bicolores (1 et 2 euros).

L'autre côté le droit est la face nationale. L'euro ayant actuellement cours dans les différents pays qui l'ont adopté, une grande diversité de types peut se rencontrer. Le recours pour la seule pièce de 2 euros de monnaies commémoratives multiplie les possibilités sans oublier les monnaies commémoratives circulantes.

Nous limiterons notre propos aux huit coupures de 1 cent à 2 euros pour le quart d'heure qui nous est imparti.

Si le billet ne présente aucune fantaisie et ne peut être identifié en dehors d'un espace intemporel et vide de sens avec des ponts qui ne traversent rien et surtout ne relient rien et des « fenêtres », elles aussi fermées, la diversité est beaucoup plus grande sur les monnaies avec des choix multiples, parfois éclectiques, divers, plus ou moins réussi.

Toute charité bien ordonnée commence par soi-même, c'est à dire la France. Nous avons un certain mal à reconnaître dans la Marianne de Courtade des 1, 2 et 5 cent, la filiation qui pouvait exister avec la même Marianne de Lagriffoul qui ornait nos 10 et 20 centimes, sans oublier la 50 centimes.

Nous avons besoin d'un peu moins d'imagination pour retrouver les traits de la Semeuse de Roty qui se trouvait sur nos pièces de ½, 1, 2 et 5 Francs sous la Cinquième République et les Semeuses de Jorio sur les pièces de 10, 20 et 50 cents.

Néanmoins la filiation entre les deux systèmes est indéniable et notable. La même logique n'a cependant pas été retenue pour les monnaies de 1 et 2 euros.

Si nous restons dans notre zone pour nous transporter dans la Principauté de Monaco, nous avons une filiation authentique et indiscutable entre les armes de la Principauté rencontrées sur les monnaies et 1, 2 et 5 cents et par exemple la 20 Francs en or de Charles III de 1879, frappée à Paris.

Le même phénomène peut être évoqué pour les monnaies de 10, 20 et 50 cents avec le cavalier qui orne aussi les premières monnaies de Rainier III en 1950 sur les pièces de 20, 50 et 100 Francs.

Dans le cas de la France, nous avons le recours à des entités personnifiées qui symbolisent le pays, la nation ou la République depuis la Première République pour la Liberté ou Marianne et la Troisième République pour la Semeuse.

Pour Monaco, le recours aux armes posées sur un manteau, soutenues par deux moines et le chevalier en armes chargeant est emprunté au catalogue héraldique et symbolique de la Principauté qui plongent ses racines jusqu'à l'origine de l'histoire des Grimaldi remontant au XIIIe siècle.

D'autres pays vont suivre la même démarche comme par exemple l'Irlande avec la harpe qui orne les valeurs libellées en cents et en euro qui est le symbole du pays depuis l'indépendance, mais en fait depuis bien plus longtemps puisque nous trouvons ce symbole sur les monnaies royales comme par exemple sur 1d de George III de 1805.

Le même phénomène se remarque pour la Finlande sur les pièces de 1, 2 et 5 cents et de 10, 20 et 50 cents qui reprend la représentation héraldique du lion finlandais comme sur la 5 Maarka de 1951.

Nous pourrions multiplier les exemples et les pays comme La Slovaquie et sa croix bien particulière ou le Portugal dans le choix de ses écus qui plongent ses origines dans l'histoire médiévale prestigieuse du Royaume.

Autre cas intéressant de mimétisme monétaire est le choix par l'Allemagne pour ses monnaies divisionnaires de 1, 2 et 5 cents de la feuille de chêne qui rappelle la filiation qui existe entre le mark et l'euro et le choix symbolique fort de l'Allemagne qui est un des pays ayant connu une inflation galopante après la guerre de 1914-1918.

En revanche, le recours à l'aigle héraldique, très « modernisé » et aseptisé pour les pièces de 1 et 2 euros pourrait rappeler de mauvais souvenirs avec l'aigle qui symbolisait le troisième Reich entre 1933 et 1945 ou bien l'aigle héraldique allemand entre 1871 et 1918.

En revanche la porte de Brandebourg sur les pièces de 10, 20 et 50 cents n'a aucune visée pangermaniste, mais rappelle tout simplement la chute du mur de Berlin et la réunification.

Pour le Vatican, état moderne, créé en 1929, sur les ruines des États de l'Église intégrés au Royaume d'Italie en 1870, la tradition du Sede Vacante ou siège vacant à la vie longue. L'euro ne l'a testé qu'une seule fois après le décès de Jean-Paul II en 2005, mais il reprend une tradition séculaire où le cardinal camerlingue (premier ministre) place ses armes pour la durée du conclave. Ne faut-il pas rappeler que le Vatican serait aujourd'hui le plus vieil état du monde puisque sa filiation remonte jusqu'à saint Pierre et le Pape fut pendant tout le Moyen Âge l'un des seigneurs séculiers les plus puissants d'Italie !

Si nous passons en Italie, où la pièce de 50 cents avec la statue équestre de Marc Aurèle rappelle le très rare monnayage montrant l'empereur à cheval sur un denier ou bien le Colisée représenté sur la pièce de 5 cent qui rappelle le sesterce de Titus frappé en 80 pour l'inauguration de ce monument et dont la plupart des exemplaires actuellement connus sont au mieux des Padouans (faux) de la Renaissance, les représentations sont plutôt rares, voire inexistantes.

Cependant, un exemple nous vient de la plus vieille Démocratie du monde, la Grèce (Athènes). Le seul exemple de monnaie représenté sur un monnaie est celui de la pièce de 1 euro qui reprend le tétradrachme classique d'Athènes frappé au Ve siècle avant notre ère entre 480 et 404, dite période classique ou ère de Périclès.

Les exemples monétaires ne sont donc pas nombreux dans notre nouvelle monnaie l'Euro. Cependant des efforts louables sont réalisés par certains pays comme la Grèce ou l'Italie qui ne veulent pas rompre le fil identitaire avec leur passé. Il suffit d'évoquer l'enlèvement d'Europe sur la pièce de 2 euro. Mais aussi avec certains pays comme l'Autriche qui a placé W. A. Mozart (1756-1791) sur la pièce de 1 euro. L'arrivée des monnaies commémoratives de 2 euros a permis de multiplier les choix et de faire appel à la culture personnalisée de chaque pays. Ce phénomène est renforcé par les séries des euros en métal précieux circulantes comme la série récente des Régions françaises.

Mais attention à ne pas tomber dans le minimaliste avec la 2 euros, anniversaire de l'Euro ou la 2 euros, présidence française de l'Union Européenne. Espérons que la prochaine gamme de billets vienne renforcer notre identité européenne en puisant dans le catalogue si riche de ses talents, symbole de diversité et d'universalité.

Laurent SCHMITT (AD€ N° 005)